

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 19 /AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05 / 06 /2024

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SURETE POUR L'ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2024, ligne 92304.

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une clôture de sûreté pour l'atelier de maintenance à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des travaux

Les travaux consistent en :

- Installation de chantier ;
- Mise en œuvre des massifs en béton armé de 20*20*60 (en cm) pour ancrage ;
- Fourniture et pose des grilles de clôture en acier galvanisé ;
- Fourniture et pose de fil barbelé.

Les caractéristiques techniques sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Délai d'exécution

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de trois (03) mois. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux de bâtiments et construction métallique.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2024.

8. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

9. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

11. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le 13 / 01 / 2024 à partir de 11 heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 15 / 01 / 2024 à 13 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18 /AONO/ADC/CIPM/2024 DU 15 / 01 / 2024

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE SURETE POUR L'ATELIER DE MAINTENANCE A
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 15 / 01 / 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

15. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- d) Une note technique inférieure à vingt-deux (22) sur vingt-neuf (29) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ; *cf*

- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC SA, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;
- j) Non-conformité des spécifications techniques des grilles par rapport à celles définies dans le CCTP.

15.2. Critères essentiels

- | | |
|---|-----------|
| 1. Références en construction métallique : | oui/non ; |
| 2. Moyens matériels : | oui/non ; |
| 3. Personnel technique d'encadrement : | oui/non ; |
| 4. Note méthodologique : | oui/non ; |
| 5. Capacité financière : | oui/non ; |
| 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : | oui/non ; |
| 7. Attestation de visite de site | oui/non ; |
| 8. Présentation de l'offre : | oui/non ; |

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

18. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02, poste 413/414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

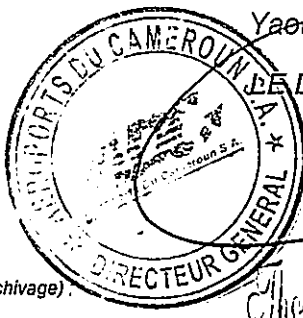
- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.DLA (pour affichage) ;
- Département de la Gestion Administrative des marchés (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

Yaoundé, le 03 JUN 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,



Thomas [Signature]

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER

N° 18 /AONO/ADC/CIPM/2024 OF THE CS 166 /2024
FOR THE CONSTRUCTION OF A SAFETY FENCE FOR THE MAINTENANCE
WORKSHOP AT DOUALA INTERNATIONAL AIRPORT

FINANCING: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

BUDGET HEAD: BUDGET OF "SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A", 2024 FINANCIAL YEAR, line 92304.

1. Purpose of the call for tenders

As part of the execution of its 2024 action plan, the General Manager of Aeroports Du Cameroun SA, Project Owner, is launching a National Open Call for tenders for the construction of a security fence for the maintenance workshop at Douala International Airport.

2. Scope of works

The work consists of:

- Site installation;
- Installation of 20*20*60 (in cm) reinforced concrete blocks for anchoring;
- Supply and installation of galvanized steel fencing grids;
- Supply and installation of barbed wire.
- Refurbishment of the existing equipment room.

The technical details are contained in the Special Technical Specification (STP) of the present Tender files.

3. Duration of execution

The project Owner wishes that, the works to be carried out within **trois (03) months**. However, a tenderer selected at the end of the consultation may propose a deadline shorter than that fixed by the call for tenders.

4. Distribution

The work consists of a single (01) lot.

5. Estimated Cost

The estimated cost at the end of the preliminary studies is **seventy million (70,000,000) CFA francs, all taxes included.**

6. Participation and Origin

Participation in this call for tenders is open, on equal terms to all companies, having their head offices in the Republic of Cameroon, and are specialized in building work and metal construction.

7. Financing

The work covered by this Invitation to Tenders will be financed by the budget of Aeroports Du Cameroun S.A., financial year 2024.

8. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment or an insurance company, approved by the Ministry of Finance, in the amount of one million four hundred thousand (1 400,000) CFA francs and valid for thirty (30) days beyond the validity date of the offers, that is ninety (90) days.

9. Consultation of the tender files

The Tender File can be consulted during working hours at the Department of Administrative Management of Contracts of the Aeroports Du Cameroun SA, located at Yaoundé-Nsimalen International Airport, door 0104, Tel. 222 23 36 02, extensions 335/359, upon publication of this notice.

10. Acquisition of Tender Files

The Tender File can be obtained from the Department of Administrative Management of Contracts of the Aéroports Du Cameroun S.A., door 0104, located at Yaoundé-Nsimalen International Airport, Tel. 222 23 36 02, extensions 335/359, upon publication of this notice, upon presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of fifty thousand (50,000) CFA francs into the account entitled "CAS-ARMP" opened within BICEC agencies : Yaounde-Central Agency, Douala Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundere, Garoua and Maroua.

11. Site visit

For a better appreciation of the work to be executed, a guided tour for the bidders, is planned on 18/06/2024 from 11 a.m. Meeting point: secretariat of the Director of Douala International Airport.

12. Submission of bids

Each bid, drafted in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) duplicates, must be submitted in a sealed envelope, under penalty of rejection, at the Department of Administrative Management of Contracts of Aéroports Du Cameroun SA, located at Yaoundé-Nsimalen International Airport, door 0104, latest on 18/06/2024 at 1 p.m., and must be labelled as follows:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER

N° 18 /AONO/ADC/CIPM/2024 OF THE 18/06/2024

FOR THE CONSTRUCTION OF A SAFETY FENCE FOR THE MAINTENANCE WORKSHOP AT DOUALA INTERNATIONAL AIRPORT

"To be opened only during the opening session"

13. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the issuing department or competent administrative authority in accordance with the stipulations of the Special Rules for Invitations to Tender. They must be less than three (03) months old or have been drawn up after the date of signature of the invitation to tender.

Any bid which is incomplete in accordance with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance, or failure to comply with the model documents in the bidding documents, will result in outright rejection of the bid without any recourse.

14. Opening of bids

The opening of administrative, technical and financial bids shall take place on 18/06/2024 at 02.00 p.m., by the Internal Tenders Board of Aéroports Du Cameroun SA, in the Board Office located at the passenger terminal of the Yaoundé-Nsimalen International Airport, door 1103.

Only bidders may attend this meeting or be represented by a person of their choice, duly mandated and with full knowledge of the file for which they are responsible.

15. Evaluation of bids

Tenders will be evaluated on the basis of the following eliminatory and essential criteria:

15.1. Eliminating Criteria

- a) Incomplete administrative file or at least one non-compliant administrative document beyond the 48 hour deadline (see RPAO, administrative envelope);
- b) Absence of bid bond at the opening of tenders;
- c) Incomplete financial file (see RPAO, financial envelope);
- d) A technical score of less than twenty-two (22) yes out of twenty-nine (29) for all essential criteria;
- e) Presence of a forged document or false declaration;
- f) Absence of a declaration on honour that no contract has been abandoned in the last three (03) years, and that the company is not on the list of defaulting companies drawn up annually by MINMAP (to be attached to the technical file);
- g) Failure to provide a quantified unit price; 